

**Association Amis de Freinet**

[www.amisdefreinet.org](http://www.amisdefreinet.org)

**Les Délibérations des Assemblées générales et des Conseils d'administration**

Classement en chronologie inverse. La dernière délibération se trouve en haut de la page.

Un compte rendu d'Assemblée générale est provisoire jusqu'à son adoption par l'AG suivante.

Les délibérations portent depuis décembre 2009 le numéro de l'année civile d'exercice du Conseil d'administration élu par l'Assemblée générale. À compter de 2013, l'Assemblée générale annuelle est convoquée au printemps. Les délibérations portent le numéro de l'année civile jusqu'au 31 décembre 2013.

À la fin du texte d'une délibération, la parenthèse annonce le prénom de la personne chargée de sa réalisation.

Une délibération qui a été réalisée est suivie de la mention R suivi de la date ou autre commentaire.

---

**2016**

---

**2015**

**Délibération du CA AdF n° 2015-84 du 20151108**

Le CA décide d'étudier le projet camerounais présenté par Antoinette Mengue Abesso.

**Délibération du CA AdF n° 2015-83 du 20151108**

Les termes bulletins d'adhésion / d'abonnement sont maintenus.

**Délibération du CA AdF n° 2015-82 du 20151108**

Le CA décide une étude de la revue *La chandelle verte*.

**Délibération du CA AdF n° 2015-81 du 20151108**

Le CA décide de commander l'ouvrage de Catherine Chabrun, *Entrer en Pédagogie Freinet*. (François)

**Délibération du CA AdF n° 2015-80 du 20151108**

Le CA décide de mener une réflexion sur la proposition de réunion Archives.

**Délibération du CA AdF n° 2015-79 du 20151108**

Le CA décide de commander l'ouvrage *Pédagogie clandestine pour une école ouverte*. (Sylvain)

**Délibération du CA AdF n° 2015-78 du 20151108**

Le CA décide de contacter Barbara Fournier pour organiser le retour des panneaux papier de la HEP. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2015-77 du 20151108**

Le CA décide d'effectuer une étude sur une éventuelle édition du livre de Marcel Descamps.

**Délibération du CA AdF n° 2015-76 du 20151108**

Le CA décide de contacter François Ambrosini à propos d'une éventuelle édition de son livre. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2015-75 du 20151108**

Les délibérations prises au CA d'avril 2015 sont relues et approuvées à l'unanimité des présents. Le texte sera envoyé aux adhérents et déposé sur le site web.

**Délibération du CA AdF n° 2015-74 du 20151108**

Le CA décide que le solde (198 euros) dû par Antoinette Mengue Abesso ne nous sera pas rendu et nous demandons à l'AECEMO de l'utiliser pour aider des camarades camerounais à aller à la RIDEF du Bénin en juillet 2016. François informera Antoinette.

**Délibération du CA AdF n° 2015-73 du 20151108**

Le CA décide un échange de nos éditions avec celles de l'Ecole Freinet du Pioulier.

**Délibération du CA AdF n° 2015-72 du 20151108**

En s'appuyant sur les statuts et le règlement intérieur de la FIMEM, Hervé doit répondre rapidement au courrier d'Henry

Landroit datant du 17 avril 2015. Le courrier sera revu par le CA pour validation. (Hervé)

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-71 du 20151108**

Le CA décide de l'organisation des salles du Centre de ressources. Consacrer entièrement la première salle, déjà dédiée aux archives recensées pour l'archivage final. Quelques modifications de rangement sont à effectuer. Faire de la salle du milieu un lieu d'arrivage et de dépouillement. L'ancienne salle de musée sera utilisée pour moitié en stockage et boutique, en attendant plus d'espace ; l'autre moitié sera réservée pour nos rencontres et celles de Coopéda ; on pourra y installer des ateliers façon Classe Freinet.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-70 du 20151108**

Le principe du remboursement sur ordre de mission n'est pas retenu. Des exceptions sont possibles pour les personnes ne pouvant déclarer leurs frais en don aux impôts parce que non imposables ou ayant déjà atteint le plafond de leur déclaration.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-69 du 20151108**

L'AG 2016 sera organisée les 5 et 6 mars 2016 au centre de ressources à Mayenne. Elle sera précédée d'un Conseil d'administration et un travail d'archivage et de rangement est prévu les jours suivants.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-68 du 20151108**

Le CA décide des objets et contenus des éditions 99 à 101.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-67 du 20151108**

Les CR des CA et AG d'avril 2015, après relecture sont validés à l'unanimité. Envoi à effectuer par mail et courrier postal. (Hervé, Sylvain)

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-66 du 20151108**

Le compte rendu d'avril 2016 est rédigé selon l'ordre du protocole pour en faciliter la lecture.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-65 du 20151108**

Les textes émanant du CA seront envoyés avec l'email conseil.administration@amisdefreinet.org par François Perdrial.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-64 du 20151108**

Il est décidé de réfléchir à l'utilité pour Coopéda de souscrire une assurance pour l'utilisation des locaux du Centre de ressources puisque l'association Amis de Freinet en a déjà une.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-63 du 20151108**

Il n'y a pas nécessité de modifier la convention liant l'association avec la municipalité de Mayenne. Coopéda doit rédiger la sienne et la proposer à la mairie.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-62 du 20150422**

Il est décidé de mener une réflexion au sujet du livre *Mes jours heureux à l'Ecole Freinet* de Marcel Descamps.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-61 du 20150422**

Il est décidé de mener une réflexion au sujet du livre *Au temps des tabliers et de l'imprimerie à l'école* de François Ambrosini.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-60 du 20150422**

Il est décidé de mener une réflexion au sujet du livre *Les enfants de Freinet* de Jacques Mondolini.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-59 du 20150422**

Il est décidé de demander à la municipalité de Mayenne si du matériel peut nous être cédé : ordinateur, imprimante, scanner, tableau numérique, etc. En cas d'impossibilité, le CA est d'accord sur le principe d'effectuer des achats, Hervé et David feront des recherches de prix.

#### **Délibération du CA AdF n° 2015-58 du 20150422**

Il est décidé d'harmoniser le nom des fichiers déposés sur le Cloud de l'association avec une date sous la forme aaaammjj. Le nom des fichiers photo commence toujours par la date : 20150422 suivi de l'intitulé. Le nom des autres documents se termine par la date afin de gérer facilement les différentes versions. S'il existe plusieurs versions d'une même journée, on ajoute à la fin : -1, -2 etc.

**Délibération du CA AdF n° 2015-57 du 20150422**

Tout paiement pour une adhésion souscrite à partir de septembre ou lors de grands évènements de l'été, Congrès, RIDEF, Salon sera valable pour la fin d'année en cours et l'année suivante.

**Délibération du CA AdF n° 2015-56 du 20150422**

En janvier de chaque année, toute personne n'ayant pas renouvelé et payé son adhésion lors de l'année civile précédente sera radiée de la liste de diffusion des adhérents.

**Délibération du CA AdF n° 2015-55 du 20150422**

Il est décidé de demander à Ingrid si on peut éditer son texte envoyé à François et Hervé pour le bulletin.

**Délibération du CA AdF n° 2015-54 du 20150422**

Il est décidé de rééditer un article de Jorg qu'il avait écrit à l'occasion du centenaire de Freinet.

**Délibération du CA AdF n° 2015-53 du 20150422**

Pour la rencontre de Florac en août 2015, le CA décide de participer aux frais de voyage aller-retour d'Antoinette Mengue dans la limite de 650€ et aux frais d'hébergement à Florac dans la limite de 150€ soit un total de 800€. François et Odile gèrent l'hébergement en gîte. Joël Potin assure l'intendance. Hervé assure le contact avec Roger et Marie Lagrave.

**Délibération du CA AdF n° 2015-52 du 20150422**

Il est décidé de doter Kader Bakhti d'un ordinateur portable. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2015-51 du 20150419**

Les membres du Bureau 2015 sont élus à l'unanimité.

**Délibération du CA AdF n° 2015-50 du 20150419**

Chacun rédige des articles pour le bulletin et envoie les fichiers bruts à Hervé pour la mise en page.

**Délibération du CA AdF n° 2015-49 du 20150419**

Le CA décide de ne pas modifier les statuts mais de faire un effort de mutualisation pour le partage des tâches.

**Délibération du CA AdF n° 2015-48 du 20150419**

Odile Perdrial est chargée des relations avec l'association Benaiges. (Odile)

**Délibération du CA AdF n° 2015-47 du 20150419**

Le CA décide la création d'emails institutionnels non personnalisés : ca, bureau, président, secrétaire, trésorier... (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2015-46 du 20150419**

Faute de volontaire, Hervé reste modérateur de la liste des adhérents, assisté de David Sablé.

**Délibération du CA AdF n° 2015-45 du 20150419**

Le CA définit la gestion des relations avec la FIMEM : compiler le courrier, faire le point, relayer l'information, établir un compte rendu. François fera passer les infos à Joël qui établira un compte rendu pour l'Assemblée générale. (François, Joël)

**Délibération du CA AdF n° 2015-44 du 20150419**

Le CA décide que la rédaction du Rapport moral revient au président qui le propose au CA pour discussion et validation avant de le lire en AG. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2015-43 du 20150419**

Le CA définit quelques fonctions de ses membres en son sein.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-42 de 20150418-19**

L'Assemblée générale décide la création d'un dossier Bakoulé dans les archives.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-41 de 20150418-19**

L'Assemblée générale décide approuve une prise de contact avec Vladimir Fisera. (Hervé)

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-40 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve la participation de Sylvain Dufour au Congrès ICEM d'Aix-en-Provence comme représentant de l'association et de son CA.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-39 de 20150418-19**

L'Assemblée générale n'accepte pas de fournir gracieusement d'exemplaire "presse" au Mouvement de la Paix qui n'est pas un organe de presse.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-38 de 20150418-19**

L'Assemblée générale décide l'adhésion à l'association Benaiges.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-37 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve la réflexion à mener pour une bonne utilisation de l'exposition réalisée par la HEP avec en autres les documents fournis par l'association Amis de Freinet.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-36 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve la participation d'Hervé Moullé au festival du cinéma de Tulle et son projet d'animation.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-35 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve l'organisation d'une rencontre à Florac avec Marie et Roger Lagrave.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-34 de 20150418-19**

L'Assemblée générale décide qu'un membre du CA sera chargé des relations avec la FIMEM.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-33 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve la réflexion à mener sur les points évoqués par le courrier d'Henry Landroit adressé à l'AG2015 et qu'une réponse lui soit faite.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-32 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve l'information à destination des AD06 à propos des Droits d'auteur.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-31 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve l'achat du photocopieur du Ribay à la somme de 100€.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-30 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve la gestion des adhésions non renouvelées : enlever les emails de la liste de diffusion à la fin d'année suivante en informant les personnes.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-29 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve la constitution d'une liste de diffusion des sympathisants.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-28 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve le texte de la netiquette à l'unanimité.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-27 de 20150418-19**

L'Assemblée générale valide l'élection du CA 2015 à l'unanimité.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-26 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve le report du bilan des délibérations.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-25 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2015 à l'unanimité.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-24 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve le compte financier 2014 à l'unanimité.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-23 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve le rapport moral 2015 à l'unanimité.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-22 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve la transformation du musée en classe Freinet qui présentera réalisations et ateliers.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-21 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve les thèmes retenus pour les envois liés à l'abonnement.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-20 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve les projets de commémorations 2016.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-19 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve la constitution d'un dossier "100 ans après" et sa diffusion la plus large.

**Délibération de l'AG AdF n° 2015-18 de 20150418-19**

L'Assemblée générale approuve les comptes rendus de l'AG 2014.

**Délibération du CA AdF n° 2015-17 du 20150418**

Le CA approuve le rapport moral rédigé par Hervé Moullé qui sera présenté en Assemblée générale.

**Délibération du CA AdF n° 2015-16 du 20150417**

Il est décidé d'inviter le Maire de Mayenne à venir nous rencontrer au Centre de ressources.

**Délibération du CA AdF n° 2015-15 du 20150417**

Il est décidé de maintenir la date et de relancer les invitations.

**Délibération du CA AdF n° 2015-14 du 20150417**

Il est décidé à l'unanimité de modifier le texte de la nétiquette gérant les listes informatiques (version 20150417).

**Délibération du CA AdF n° 2015-13 du 20150417**

Le CA décide à l'unanimité des présents de ne pas diffuser un mail du 12 avril 2015, considérant qu'il est non conforme à la nétiquette de la liste des adhérents.

**Délibération du CA AdF n° 2015-12 du 20150417**

Le CA décide à l'unanimité des présents d'informer le Maire de Mayenne ainsi que Guy et Renée Goupil de sa décision de ne pas réagir au texte donné par ces derniers au président pour le CA le 18 décembre 2014 lors de la rencontre organisée à l'initiative du maire.

**Délibération du CA AdF n° 2015-11 du 20150417**

Le CA prend acte de la démission de Janine Charron.

**Délibération du CA AdF n° 2015-10 du 20150417**

Avant de mettre définitivement à la poubelle un document reçu qui ne semble pas offrir d'intérêt pour l'association, il doit passer par le sas « corbeille à vérifier » dans le couloir, ce qui permettra de le vérifier à nouveau plus tard avant de le jeter.

**Délibération du CA AdF n° 2015-9 du 20150417**

Il est décidé de créer un fonds Amis de Freinet pour y intégrer les documents provenant de fonds non identifiés.

**Délibération du CA AdF n° 2015-8 du 20150417**

Lorsque l'on extrait pour un travail un document d'un dossier, on insère à son emplacement dans le dossier ou la boîte le nom de l'emprunteur et la date du retrait. Le double est noté dans un cahier des retraits. Le document est ensuite remis à sa place après utilisation.

**Délibération du CA AdF n° 2015-7 du 20150417**

Il est décidé de créer une fiche de prêt à insérer dans les livres, en indiquant la provenance et la date d'acquisition.

**Délibération du CA AdF n° 2015-6 du 20150417**

Il est décidé de laisser dans les fonds des donateurs tout ce qui s'y trouve et d'établir une liste à poster sur le web.

**Délibération du CA AdF n° 2015-5 du 20150417**

Il est décidé de supprimer les tampons Amis de Freinet existants et de ne pas utiliser d'encre sur les documents.

**Délibération du CA AdF n° 2015-4 du 20150417**

Il est décidé d'entrer en contact avec les services municipaux conjointement avec le président de Coopéda pour évoquer la création d'une convention d'utilisation des locaux du Centre de ressources par Coopéda. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2015-3 du 20150417**

Il est décidé de valider les comptes rendus de l'exercice 2014-2015 et de les mettre à disposition des adhérents par l'intermédiaire d'internet. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2015-2 du 20150227**

Il est décidé de participer au festival du cinéma de Tulle, Autour du 1er mai. Intervention lors de la projection du film sur l'École Vitruve *On ne peut pas faire boire un cheval qui n'a pas soif* de Maud Girault et Jonathan Duong. Projection du film *Le cheval qui n'a pas soif* de Michel-Edouard Bertrand. Présentation du travail en cours sur le sous-titrage international du film L'école buissonnière. Tenue d'un stand de nos éditions. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2015-1 du 20150113**

Il est décidé de coopérer avec les éditions des Arènes qui demandent à utiliser des éléments de nos archives. (Hervé)

---

**2014**

**Délibération du CA AdF n° 2014-74 du 9/11/2014**

Il est décidé de changer de banque, les coûts de la Banque postale étant trop élevés. Après recherche, le choix s'est porté sur le Crédit agricole qui offre tous les services qui nous sont nécessaires gratuitement aux associations. Notre agence serait Saint-Martin à Mayenne à quelques centaines de mètres du Centre de ressources. Le président se chargera des contacts et du transfert du compte courant et du livret. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-73 du 9/11/2014**

Il est décidé de créer un espace d'échange du CA avec Google Drive. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-72 du 9/11/2014**

Il est décidé de rechercher et d'acheter un moyen de numérisation par paquet. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-71 du 9/11/2014**

Il est décidé de réfléchir aux modifications nécessaires des statuts et des règlements de l'association.

**Délibération du CA AdF n° 2014-70 du 9/11/2014**

Il est décidé de prendre contact avec les responsables du Maitron afin de savoir si une communication aux adhérents est envisageable. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-69 du 9/11/2014**

Il est décidé de prendre contact avec les responsables du Dépôt légal afin de mettre à jour la connaissance de nos éditions.

**Délibération du CA AdF n° 2014-68 du 9/11/2014**

Il est décidé d'acheter plusieurs livres de Marcel Diaz et d'en faire la présentation dans le bulletin.

**Délibération du CA AdF n° 2014-67 du 9/11/2014**

Sylvain demandera au Congrès 2015 de l'ICEM une intervention au nom de l'association. (Sylvain)

**Délibération du CA AdF n° 2014-66 du 9/11/2014**

Des contacts seront pris avec les communes de résidence et de travail de Freinet. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-65 du 9/11/2014**

Une réflexion sur les commémorations de 2015 et 2016 est entamée : 80 ans de l'École Freinet en octobre 2015, cent-vingt ans de la naissance de Freinet et cinquantenaire de sa mort en 2016.

**Délibération du CA AdF n° 2014-64 du 9/11/2014**

Sylvain Dufour établira une liste des sympathisants qui servira à envoyer des informations et de la publicité (éditions, manifestation, appel à adhésion...) Cette liste inclut les autres listes (sous-ensemble). Ce sera une liste d'information

uniquement. Les destinataires ne pourront pas répondre. Il est décidé d'y intégrer la liste des Délégués Départementaux de l'ICEM. (Sylvain, Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-63 du 9/11/2014**

Sylvain Dufour réalisera un index des personnes citées dans le livre de Jacques Mondoloni *Les enfants de Freinet*. (Sylvain)

**Délibération du CA AdF n° 2014-62 du 9/11/2014**

Il est décidé de conserver à 10 euros le tarif minimum de la cotisation tout en informant les adhérents qu'un soutien est souhaitable surtout pour ceux qui peuvent bénéficier de l'inscription de don dans leur déclaration de revenus.

**Délibération du CA AdF n° 2014-61 du 9/11/2014**

Une réflexion sur une restructuration du Centre de ressources est entamée : construction d'étagères, installation du deuxième étage, organisation des rangements...

**Délibération du CA AdF n° 2014-60 du 9/11/2014**

Une réflexion sur l'évolution du Centre de ressources est entamée : rangement protection des originaux, atelier imprimerie, classe historique, fac-similés à exposer...

**Délibération du CA AdF n° 2014-59 du 9/11/2014**

Il est décidé d'effectuer un retraitage de certains bulletins, notamment 94, 96... (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-58 du 9/11/2014**

Il est décidé de préparer un stand Amis de Freinet lors du Salon de Nantes 2014 : expo HEP, librairie. Tarif -30 % "prix salon" arrondi à l'euro proche (5€ les bulletins nouvelle formule, 6€ Petersen et Comprendre la Pédagogie Freinet, 10€ Le Pioulier) ; anciennes revues et anciens bulletins à 50 centimes.

**Délibération du CA AdF n° 2014-57 du 9/11/2014**

Il est décidé de créer un fonds Guihaumé qui contiendra aussi les dépôts Amis de Freinet et Dufour qu'il avait.

**Délibération du CA AdF n° 2014-56 du 9/11/2014**

Il est décidé d'envoyer aux adhérents et abonnés des reçus fiscaux.

**Délibération du CA AdF n° 2014-55 du 9/11/2014**

Il est décidé d'écrire un article à propos des relations avec la Haute Ecole Pédagogique du canton de Vaud (Suisse) pour le bulletin et pour la HEP à sa demande. (Hervé, Odile, Jeanne)

**Délibération du CA AdF n° 2014-54 du 9/11/2014**

Il est décidé de créer un fonds HEP Lausanne.

**Délibération du CA AdF n° 2014-53 du 9/11/2014**

Il est prévu d'effectuer des retirages de documents papier ou de copies numériques. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-52 du 9/11/2014**

Il est décidé de demander à la MAIF une modification du contrat tenant compte de l'agrandissement et de l'occupation permanente. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-51 du 9/11/2014**

Il est décidé de créer un fonds L'effrenetic.

**Délibération du CA AdF n° 2014-50 du 9/11/2014**

Il est décidé de faire le nécessaire pour transférer à l'Institut Freinet de Vence les droits et données du nom de domaine [www.ecolefreinet.org](http://www.ecolefreinet.org). (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-49 du 9/11/2014**

Il est décidé de demander à Jean Le Gal d'écrire une présentation du livre. (François)

**Délibération du CA AdF n° 2014-48 du 9/11/2014**

Il est décidé de vendre le livre sur les droits de l'enfant, *Ne jamais se taire Non dobbiamo tacere* et de l'ajouter au catalogue. Le prix sera de 8 euros. (François, Odile)

**Délibération du CA AdF n° 2014-47 du 9/11/2014**

Il est décidé de réfléchir à l'organisation d'une rencontre avec Marie et Roger Lagrave à Florac à l'été 2015, contacts, hébergement, invitation aux adhérents... (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-46 du 9/11/2014**

Il est décidé de réfléchir à l'utilisation de File Maker pour la gestion des données de l'association. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-45 du 9/11/2014**

Le président de l'association participera aux assises des associations organisées par la municipalité de Mayenne. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-44 du 9/11/2014**

Il est décidé de rédiger un projet de charte organisant les relations entre Amis de Freinet, Coopéda et la commune de Mayenne. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-43 du 9/11/2014**

Concernant le livre de Julieta Solis, Le Pioulier... il est décidé d'effectuer des réimpressions en fonction des besoins mais pas de nouvelle édition profondément modifiée (avec ajouts de textes). Les commentaires et les documents complémentaires seront édités dans un bulletin, dans une rubrique *autour du livre de Julieta* et dans le dossier web de Julieta Solis [www.amisdefreinet.org/solis](http://www.amisdefreinet.org/solis). (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2014-42 du 9/11/2014**

Les membres du CA s'engagent à lire le texte avant que la décision de l'édition soit prise. (tous)

**Délibération du CA AdF n° 2014-41 du 9/11/2014**

Il est décidé de continuer la publication du bulletin considérant l'intérêt qu'il représente pour les lecteurs et la représentation des activités de l'association.

**Délibération du CA AdF n° 2014-40 du 6/11/2014**

Il est décidé d'autoriser Joël Potin à effectuer l'achat d'un diable pour le Centre.

**Délibération du CA AdF n° 2014-39 du 15/10/2014**

Il est décidé de souscrire un abonnement au dictionnaire Maitron dans sa version en ligne.

**Délibération du CA AdF n° 2014-38 du 1/10/2014**

Il est décidé d'autoriser Joël Potin à effectuer les achats nécessaires à la réalisation d'étagères pour le Centre.

**Délibération du CA AdF n° 2014-37 du 14/7/2014**

Il est décidé de donner pouvoir aux membres du CA présents lors d'un événement, Congrès, Salon, RIDEF, de s'accorder pour agir en son nom s'il s'avère intéressant, utile ou nécessaire de décider d'un tarif préférentiel de nos productions voire d'effectuer des dons ou des achats.

**Délibération du CA AdF n° 2014-36 du 8/7/2014**

Il est décidé de valider le descriptif de l'atelier long programmé pour la RIDEF. L'école buissonnière est LE film du Mouvement Freinet international. Depuis sa sortie, en 1949, il est un symbole fort et un outil de diffusion de nos idées et de nos pratiques. Les 2300 sous-titres de la version française sont prêts à recevoir des traductions dans un maximum de langues. Le travail consistera à expliquer et commenter le contenu et le sens des paroles du film puis d'en fabriquer les meilleures traductions possibles.

**Délibération du CA AdF n° 2014-35 du 8/7/2014**

Il est décidé de diffuser aux adhérents Amis de Freinet le compte rendu version 3 de la réunion Archives du 22 mars 2014 Amis de Freinet - ICEM. Ce compte rendu est mis en ligne.

<http://www.amisdefreinet.org/adherent/adf-icem-reunion-archives-nantes-20140701.pdf>

**Délibération du CA AdF n° 2014-34 du 1/7/2014**

Il est décidé de valider le compte rendu de la réunion Archives du 22 mars 2014 qui a réuni des représentants de l'ICEM et de l'association Amis de Freinet au secrétariat de l'ICEM à Nantes.

**Délibération du CA AdF n° 2014-33 du 22/6/2014**

Il est décidé de faire bénéficier les membres du CA du tarif libraire -30% pour leur achat des éditions de l'association parce qu'ils travaillent à leur élaboration.

**Délibération du CA AdF n° 2014-32 du 9/6/2014**

Il est décidé de valider la nétiquette de la liste des adhérents.

**Délibération du CA AdF n° 2014-31 du 1/6/2014**

Il est décidé d'accepter la proposition d'extension des locaux faite par le maire de Mayenne.

**Délibération du CA AdF n° 2014-30 du 6/5/2014**

Il est décidé d'accepter la demande de la FIMEM d'installer son siège social dans nos locaux à Mayenne et de contacter le maire de Mayenne à ce propos.

**Délibération du CA AdF n° 2014-29 du 1/5/2014**

Il est décidé d'adresser aux adhérents des informations sur l'AG 2014 sans attendre la rédaction définitive du compte rendu.

**Délibération du CA AdF n° 2014-28 du 29/4/2014**

Il est décidé de créer le Google groupe des sympathisants de l'association.

**Délibération du CA AdF n° 2014-27 du 25/4/2014**

Il est décidé d'accepter coopération de l'association du Musée de l'École rurale en Bretagne. Mettre à leur disposition des films de René Daniel (premier correspondant de Freinet à Trégunc Saint-Philibert) dont nous possédons les droits.

**Délibération du CA AdF n° 2014-26 du 17/4/2014**

Il est décidé de valider les délibérations du Compte rendu des travaux et prises de décisions sans réunion du Conseil d'administration de l'Association Amis de Freinet entre le 24/11/2013 et le 4/4/2014.

**Délibération du CA AdF n° 2014-25 du 4/4/2014**

Il est décidé de créer un espace Drive Google et de rédiger un mode d'emploi. (Hervé)

Mise à jour d'une précédente délibération.

**Délibération du CA AdF n° 2012-15 du 1/4/2012, modifiée le 6 avril 2014**

Il est décidé d'insérer un rectificatif dans les livres *Comprendre la Pédagogie Freinet* (concernant la page 93) et *Petersen et Freinet* (concernant la page 26) avec cette phrase : « Rien ne prouve que Freinet ait participé au Congrès de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle, en août 1927, à Locarno. »

**Délibération de l'AG AdF n° 2014-24 du 4/4/2014**

Il est décidé de rechercher des personnes qui souhaiteraient assurer bénévolement la vérification des comptes de l'association.

**Délibération de l'AG AdF n° 2014-23 du 4/4/2014**

Il est décidé d'accorder le titre de membre d'honneur de l'association Amis de Freinet aux déposants d'archives et aux ayants droit qui acceptent la cession de leurs droits d'auteur.

**Délibération de l'AG AdF n° 2014-22 du 4/4/2014**

Il est décidé de proposer à tous les déposants d'archives et à toute personne concernée par l'objet de notre association un Contrat de cession de droits d'auteur pour les textes, les photographies, les enregistrements sonores, les films, etc.

**Délibération de l'AG AdF n° 2014-21 du 4/4/2014**

Il est décidé de mettre en œuvre la troisième époque du projet d'orientation numérique: outils d'administration, base de données, formulaires en ligne, numérisation à grande échelle, etc.

**Délibération de l'AG AdF n° 2014-20 du 4/4/2014**

Il est décidé de créer une liste de diffusion des sympathisants regroupant les adhérents, les abonnés, les acheteurs de nos publications et toutes personnes qui pourraient être intéressées par l'objet et le travail de notre association.

**Délibération de l'AG AdF n° 2014-19 du 4/4/2014**

Il est décidé de rédiger une modification des documents règlementaires : Statuts, Règlement intérieur et Règlement du Centre.

**Délibération de l'AG AdF n° 2014-18 du 4/4/2014**

Il est décidé de réfléchir à un document exprimant une déontologie et définissant une coopération à proposer à nos partenaires, sur le modèle de la Charte écrite avec l'Institut Freinet, École Freinet du Pioulier.

**Délibération de l'AG AdF n° 2014-17 du 4/4/2014**

L'Assemblée générale valide la Charte de coopération écrite conjointement par les deux associations Institut Freinet, École Freinet du Pioulier et Amis de Freinet.

**Délibération du CA AdF n° 2014-16 du 4/4/2014**

Le CA charge le président de prendre contact avec les héritiers de Madeleine Freinet pour évoquer tous les sujets nous concernant.

**Délibération du CA AdF n° 2014-15 du 4/4/2014**

Hervé Moullé se chargera de récupérer les archives Andrieu à l'occasion de son déplacement à la RIDEF d'Italie.

**Délibération du CA AdF n° 2014-14 du 4/4/2014**

Hervé Moullé rencontrera le maire de Mayenne pour évoquer tous les sujets nous concernant.

**Délibération du CA AdF n° 2014-13 du 4/4/2014**

Une recherche sera effectuée pour retrouver l'historique du don d'oeuvres de l'école de Pitoa (Cameroun) par Élise Freinet aux amis du Musée des Beaux-Arts de Nantes.

**Délibération du CA AdF n° 2014-12 du 4/4/2014**

Le CA accepte la mise en oeuvre toutes les propositions émanant de la réunion Archives du 22 mars 2014 qui a réuni des représentants de l'ICEM et de l'association Amis de Freinet au secrétariat de l'ICEM à Nantes.

**Délibération du CA AdF n° 2014-11 du 4/4/2014**

À l'occasion d'une commande de libraire, il sera judicieux de faire connaître notre catalogue pour un envoi plus important afin d'éviter des envois successifs.

**Délibération du CA AdF n° 2014-10 du 4/4/2014**

Le CA valide l'organisation (protocole) et les documents de l'Assemblée générale des 5 et 6 avril 2014.

**Délibération du CA AdF n° 2014-9 du 29/3/2014**

Il est décidé de valider le compte rendu du Conseil d'administration des 23 et 24 novembre 2013 avec l'annexe concernant les 25 et 26 novembre 2013, de l'envoyer par mail aux adhérents et par courrier postal aux membres sans internet.

**Délibération du CA AdF n° 2014-8 du 28/3/2014**

Il est décidé d'instituer un Protocole du déroulement d'un Conseil d'administration de l'Association Amis de Freinet.

**Délibération du CA AdF n° 2014-7 du 20/3/2014**

Il est décidé de valider l'invitation aux adhérents pour l'Assemblée générale des 5 et 6 avril 2014, de l'envoyer par mail et par courrier postal aux membres sans internet.

**Délibération du CA AdF n° 2014-6 du 19/3/2014**

Il est décidé d'instituer un Protocole du déroulement d'une Assemblée générale ordinaire de l'Association Amis de Freinet.

**Délibération du CA AdF n° 2014-5 du 8/3/2014**

Le CA valide la Charte de coopération avec l'Institut Freinet, École Freinet de Vence issue des discussions engagées par Hervé Moullé et Henri Go depuis le 8 décembre 2013 et conformément à la délibération du CA AdF n° 2013-14 du 7/4/2013. (Hervé) R20140308

**Délibérations du CA AdF n° 2014-4 du 8/1/2014**

Le CA valide le texte de la version 2 du compte rendu de l'Assemblée générale 2013 de l'association.

**Délibérations du CA AdF n° 2014-3 du 8/1/2014**

Le CA accepte la participation de membres du CA à la réunion archives proposée par le président de l'ICEM le 22 mars 2014 à Nantes.

#### **Délibération du CA AdF n° 2014-2 du 8/1/2014**

Le CA valide le texte que le président de l'association propose d'envoyer au CA de l'ICEM en réaction à une mise en cause publiée dans un compte rendu du CA de l'ICEM de décembre 2013. Il demande que soit modifié le compte rendu du CA de l'ICEM des 14 et 15 décembre 2013, qu'un nouveau compte rendu corrigé soit envoyé à tous les adhérents de l'ICEM et qu'une mise au point soit effectuée par le CA de l'ICEM.

#### **Délibération du CA AdF n° 2014-1 du 1/1/2014**

Le CA valide le texte que le président de l'association propose d'envoyer pour offrir ses vœux aux membres de l'association et aux partenaires.

---

### **2013**

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-68 du 8/12/2013**

Le CA mandate le président pour organiser des discussions préalables permettant à l'association Amis de Freinet de renouer des relations avec l'École Freinet du Pioulier et l'Institut Freinet de Vence.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-67 du 4/12/2013**

Le CA valide le choix de Philippe Meirieu pour écrire la préface du livre de Julieta Solis.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-66 du 26/11/2013**

Le CA décide de réfléchir à un marquage des tentures. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-65 du 26/11/2013** Le CA décide d'envoyer un salut amical à Gian Carlo à l'occasion de la 62e Assemblée nationale qui se déroulera à Florence les 29 et 30 novembre.

**Délibération du CA AdF n° 2013-64 du 25/11/2013** Le CA décide de réfléchir à une restructuration et une réorganisation de la salle du musée au Centre de ressources international.

**Délibération du CA AdF n° 2013-63 du 24/11/2013** Le CA décide de réfléchir à des acquisitions de matériels pour travailler au Centre de ressource. (Hervé)

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-62 du 24/11/2013**

Le CA décide une relecture approfondie des comptes rendus d'AG ou de CA avant de les mettre à disposition des adhérents par mail, par envoi postal et sur le site web dans le dossier réservé. (Hervé)

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-61 du 24/11/2013**

La CA décide de développer la communication par listes de diffusion internet. En dehors des listes Bureau et CA, les autres listes sont modérées afin d'y faire respecter une certaine déontologie, une netiquette. (Hervé)

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-60 du 24/11/2013**

Il est décidé que la prochaine Assemblée générale sera organisée les samedi et dimanche 5 et 6 avril 2014 à Mayenne. Un CA et des jours de travail précéderont le 4 et suivront l'AG les 7 et 8.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-59 du 24/11/2013**

Il est décidé de nommer les pièces du Centre de ressources international afin de les désigner plus facilement : le musée, la salle du milieu, la salle des archives, la chambre noire, la cuisine.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-58 du 24/11/2013**

Une réflexion est à mener pour la mise en place d'une base de données avec un logiciel professionnel. (Hervé)

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-57 du 24/11/2013**

Le président pourra représenter l'association s'il se rend à la RIDEF d'Italie sinon le CA missionnera un membre participant.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-56 du 24/11/2013**

Le président peut établir des ordres de mission aux membres du CA et de l'association qui en feraient la demande pour une participation à une rencontre au cours de laquelle ils représentent l'association, parlent et agissent en son nom. (Hervé)

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-55 du 24/11/2013**

Le CA décide que l'envoi n°99 sera un bulletin consacré à la suite du dossier Espagne et à des articles divers.

**Délibération du CA AdF n° 2013-54 du 24/11/2013**

Le CA charge Hervé Moullé de prendre contact avec Emmanuel Hérold. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-53 du 24/11/2013**

Le CA accorde une subvention de 200 €. Elle ne sera versée que s'ils ne peuvent obtenir, auprès de l'administration fiscale, une réduction d'impôts, suite au renoncement au remboursement des frais engagés pour l'association Amis de Freinet qui leur établira un ordre de mission et un certificat de don. (Hervé et François)

**Délibération du CA AdF n° 2013-52 du 24/11/2013**

Le CA missionne Joël et Jeanne comme représentants de l'association Amis de Freinet au Salon de Yaoundé. Ils emmèneront un dossier avec les reproductions des peintures, des photos des années 50, des articles parus dans le Courrier de l'UNESCO... et une lettre du CA.

**Délibération du CA AdF n° 2013-51 du 24/11/2013**

Le CA demande à Kader Bakhti d'effectuer des recherches sur Mlle Ripert, institutrice à Benisaf en Algérie. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-50 du 24/11/2013**

Le CA demande à Kader Bakhti d'effectuer des recherches à Villeurbanne sur Durand et Primas. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-49 du 24/11/2013**

Le CA décide de fournir à Kader Bakhti les documents qui lui serviront en Algérie. (François, Sylvain et Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-48 du 24/11/2013**

Le CA souhaite le développement des contacts avec les ayants droit de Madeleine Bens-Freinet pour tout ce qui concerne les archives et les droits d'auteur. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-47 du 24/11/2013**

Le tarif libraire est de moins 30% du prix affiché au catalogue. Ce tarif est port compris. (François)

**Délibération du CA AdF n° 2013-46 du 24/11/2013**

Le CA décide que le livre de Julieta Solis sera vendu à 14 € port compris et imprimé à 400 exemplaires.

**Délibération du CA AdF n° 2013-45 du 24/11/2013**

Le CA décide de reprendre contact avec le HEP à Lausanne. Des membres de l'association sont invités à participer au colloque. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-44 du 24/11/2013**

Le CA décide d'informer l'ICEM par son secrétariat de ce qui a été fait par les Amis de Freinet pour la Production Les films du poisson. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-43 du 24/11/2013**

Le CA décide d'accepter une réunion avec l'ICEM sur le thème des archives. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-42 du 24/11/2013**

Le CA charge le Président de rentrer en contact avec le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) à propos du film de René Daniel "À la pointe de Trévignon". (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-41 du 24/11/2013**

Mis à part les résultats des relances que Sylvain va poursuivre, faire confiance aux abonnés, le livre sera expédié même à ceux abonnés jusqu'au 97. Avec le livre, joindre un courrier de demande de réabonnement, si une régularisation est nécessaire.

**Délibération du CA AdF n° 2013-40 du 24/11/2013**

-abonnement gratuit pour Marcel Diaz et le Maire de Mayenne  
-conserver l'abonnement gratuit pour Luis Goucha et Kader Bakhti au titre de la solidarité  
-conserver la gratuité pour Rouke, Anton Costa Rico au titre des échanges de publications  
-supprimer l'abonnement gratuit pour Alexandre Thibaut et Daniel Losset  
(François)

**Délibération du CA AdF n° 2013-39 du 24/11/2013**

Les changements et ajouts de mandataires sont à effectuer à la Poste de Laval avec le formulaire adéquat. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-38 du 24/11/2013**

Les changements de membres du CA et du Bureau sont à effectuer à la sous-préfecture de Château-Gontier avec le formulaire adéquat ou directement sur la page web <http://associations.gouv.fr> ou <https://connexion.mon.service-public.fr>. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-37 du 24/11/2013**

Des formulaires web seront créés pour permettre aux adhérents et visiteurs du site de rentrer en contact plus rapidement avec l'association pour les adhésions, abonnements et commandes. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-36 du 24/11/2013**

Odile, Sylvain, Danièle et Janine sont chargés d'élaborer des formulaires d'adhésion, d'abonnement et de commande plus clairs. (Odile)

**Délibération du CA AdF n° 2013-35 du 7/4/2013**

Il est décidé d'enregistrer les AG pour faciliter la rédaction des comptes rendus et vérifier des informations. (Hervé)  
R20130406

**Délibération du CA AdF n° 2013-34 du 7/4/2013**

Concernant « Capitale(s) » moment culturel à Mayenne du 28 au 30 mai 2013 et l'exposition de Jublains, Guy et Renée Goupil sont mandatés par l'AG. Le CA demande à être informé de l'évolution de l'organisation de ces événements. (Guy et Renée)

**Délibération du CA AdF n° 2013-33 du 7/4/2013**

Le CA accepte, à l'unanimité des présents, la coopération avec Coopéda (groupe départemental 53 et 61 de l'ICEM), accepte que le siège social statutaire de Coopéda soit lié au Centre de ressources international de l'association Amis de Freinet, émet les vœux suivants en direction de la municipalité: autoriser Coopéda à posséder une clé d'entrée du bâtiment, organiser l'installation de placards et leur mise à disposition dans le couloir, permettre l'accès à la cuisine, aux toilettes, aux chaises, au réseau Wi-Fi, réfléchir à la disponibilité d'un local dans le bâtiment. Un accès aux autres pièces du Centre de ressources international de l'association Amis de Freinet ne sera possible qu'en en présence d'un membre de ladite association par mesure de sécurité des archives et du musée. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-32 du 7/4/2013**

Il est décidé que le CA réfléchira à une forme commune de dénomination des fichiers informatiques.

**Délibération du CA AdF n° 2013-31 du 7/4/2013**

Il est décidé de travailler sur le dossier sur Makarenko. (François, Dossier à Thème 08) R

**Délibération du CA AdF n° 2013-30 du 7/4/2013**

Il est décidé d'envoyer un courrier postal ou internet aux adhérents pour informer du nouveau CA et du nouveau Bureau. (Sylvain) R

**Délibération du CA AdF n° 2013-29 du 7/4/2013**

Il est décidé de demander à Roger Billé la liste des membres de l'association des anciens élèves de l'école Freinet du Pioulier. (Sylvain)

**Délibération du CA AdF n° 2013-28 du 7/4/2013**

Il est décidé de faire le nécessaire auprès de la Préfecture pour informer des modifications intervenues dans le CA. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-27 du 7/4/2013**

Il est décidé de rassembler tous les documents officiels de l'association, passé, présent et à venir au sein d'un même dossier. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-26 du 7/4/2013**

Il est décidé de mettre à jour la liste de diffusion du CA après chaque modification du CA. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-25 du 7/4/2013**

Il est décidé de créer un dossier sur Halina Semenowicz. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-24 du 7/4/2013**

Il est décidé d'informer régulièrement la liste des adhérents. (Sylvain et Hervé) R

**Délibération du CA AdF n° 2013-23 du 7/4/2013**

Il est décidé d'établir un bilan des différents fonds Freinet des Archives départementales du 06. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-22 du 7/4/2013**

Il est décidé que pour la préservation des archives, un certain nombre de principes sont à respecter lors des travaux au Centre de ressources: conserver quatre exemplaires minimum, laisser les documents dans "leur jus", ne pas restaurer pour ne pas dénaturer, poser à plat, ne pas découper, déplier si besoin, ne pas coller, nettoyer mais ne pas recomposer, enlever les agrafes, stocker sous pochette, établir un inventaire à chaque dépôt, ne pas dispatcher un fonds en dehors des collections de revues.

**Délibération du CA AdF n° 2013-21 du 7/4/2013**

Il est décidé que des membres du CA seront missionnés pour participer au Congrès de l'ICEM à Caen. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-20 du 7/4/2013**

Il est décidé de faire à Marcel Diaz la proposition d'écrire ou enregistrer ses souvenirs de l'école de Saint-Paul. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-19 du 7/4/2013**

Il est décidé d'envoyer des informations à Pilar Fontevedra Carreira sur Frédéric Urfels et Lisette Vincent. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-18 du 7/4/2013**

Il est décidé que les membres du CA recevront les textes du prochain bulletin pour lecture. (François)

**Délibération du CA AdF n° 2013-17 du 7/4/2013**

Il est décidé de demander des devis à l'imprimerie Lepetit. (Hervé)

**Délibération du CA AdF n° 2013-16 du 7/4/2013**

Il est décidé que Julieta Solis recevra dix exemplaires gratuits de son ouvrage publié et bénéficiera d'un tarif préférentiel pour un nombre d'ouvrages de son choix.

**Délibération du CA AdF n° 2013-15 du 7/4/2013**

Il est décidé que les livres défectueux non mis au pilon recevront le tampon adéquat. (Sylvain, Odile)

**Délibération du CA AdF n° 2013-14 du 7/4/2013**

Il est décidé de renouer des contacts avec d'anciens adhérents. (Hervé et Sylvain)

**Délibération du CA AdF n° 2013-13 du 7/4/2013**

Il est décidé de mettre à jour l'historique des activités d'archivage. (Sylvain)

**Délibération du CA AdF n° 2013-12 du 7/4/2013**

Il est décidé de contacter la Poste pour effectuer les modifications nécessaires. (François) R20131213-Hervé

**Délibération du CA AdF n° 2013-11 du 7/4/2013**

Il est décidé de réfléchir à une modification des statuts à propos du nombre des membres du CA, de la fonction de vice-président, de l'adresse du siège social, etc. (Tous)

**Délibération du CA AdF n° 2013-10 du 7/4/2013**

Il est décidé de chercher à acquérir des projecteurs en état de marche et de contacter un spécialiste. (Hervé)

---

**Délibération du CA AdF n° 2013-9 du 21/10/2012**

Il est décidé que l'Assemblée Générale 2013 aura lieu les 6 et 7 avril 2013 pour que les comptes à approuver soient ceux de l'année civile 2012.

**Délibération du CA AdF n° 2013-8 du 21/10/2012**

Il est décidé, à l'unanimité, que Thomas Mimi devienne membre d'honneur. Elle sera invitée à toutes les rencontres à venir.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-7 du 21/10/2012**

Il est décidé de créer une liste de diffusion réservée aux seuls adhérents avec un modérateur. Nous ferons le point de son utilisation au prochain CA de 2013.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-6 du 21/10/2012**

Il est décidé de faire une version PDF de notre bulletin que nous vendrons 5 euros.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-5 du 21/10/2012**

Il est décidé d'éditer les souvenirs de Julieta SOLIS, qui serait l'envoi n° 97-98 (avec valeur de deux exemplaires pour l'abonnement à cause de sa taille et de son coût). Il pourrait sortir début mars 2013. L'envoi n°99 serait le bulletin n°97-98-99. Il contiendrait la suite du dossier Espagne et des articles divers. Le n° 100 serait un spécial *L'école buissonnière*. La coïncidence de numérotation serait un rappel à la BT 100.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-4 du 21/10/2012**

Il est décidé de poursuivre le travail commencé sur le sous-titrage du film *L'école buissonnière*.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-3 du 21/10/2012**

Il est décidé de travailler sur le film *Le cheval qui n'a pas soif*.

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-2 du 21/10/2012**

Il est décidé de répondre à la lettre d'Henry Landroit, par le biais des listes internet : « Les Amis de Freinet, co-organisateurs de la Ridef de Saint-Herblain en 2010 désiraient demander leur adhésion à la FIMEM. Les Amis de Freinet rappellent qu'ils sont une association internationale avec à ce jour, 14 % de nos adhérents de nationalité autre que française en 2012. C'est pour cela que nous avons demandé à un de nos adhérents non-français, de nous représenter lors de l'AG de Léon. »

#### **Délibération du CA AdF n° 2013-1 du 21/10/2012**

Il est décidé que l'envoi des CR de l'AG 2011 et des CA de novembre 2011 et mars 2012 sera fait aux adhérents pendant le mois de novembre 2012 par courriel ou par courrier.

---

### **2012**

#### **Délibération du CA AdF n° 2012-16 du 1/4/2012**

Il est décidé que l'association Amis de Freinet ne sera pas co-auteur du livre de Stéphane Roux.

#### **Délibération du CA AdF n° 2012-15 du 1/4/2012, modifiée le 6 avril 2014**

Il est décidé d'insérer un rectificatif dans les livres *Comprendre la Pédagogie Freinet* (concernant la page 93) et *Petersen et Freinet* (concernant la page 26) avec cette phrase : « Rien ne prouve que Freinet ait participé au Congrès de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle, en août 1927, à Locarno. »

#### **Délibération du CA AdF n° 2012-14 du 1/4/2012**

Il est décidé que les souvenirs de Julieta Solis seront édités. Elle restera propriétaire de son texte et recevra 10 exemplaires.

#### **Délibération du CA AdF n° 2012-13 du 1/4/2012**

Il est confirmé que la prochaine AG aura lieu le 20 octobre 2012 et il est décidé que le lieu sera Mayenne. Le travail sur les archives suivra l'AG.

#### **Délibération du CA AdF n° 2012-12 du 1/4/2012**

Il est décidé de fabriquer le sous-titrage en espagnol du film *L'École Buissonnière*.

#### **Délibération du CA AdF n° 2012-11 du 1/4/2012**

Il est décidé de donner au MCEP et au musée pédagogique d'Aragon deux clefs USB contenant les copies de la correspondance entre Roger Lallemand et Herminio Almendros.

#### **Délibération du CA AdF n° 2012-10 du 1/4/2012**

Il est décidé de verser 200 euros au titre de la solidarité pour la RIDEF de Léon, organisée par la FIMEM. R20120700-trésorier

**Délibération du CA AdF n° 2012-9 du 31/3/2012**

Il est décidé qu'une rubrique « Célestin Freinet, il y a 100 ans » sera créée sur notre site. Elle commencera en octobre 2012, 100 ans après l'entrée de C. Freinet à l'École normale.

**Délibération du CA AdF n° 2012-8 du 31/3/2012**

Il est décidé que, pendant le séjour correspond au travail aux archives à Mayenne, le prix de la nuitée est fixé à 8 euros. Ce tarif pourra être revu pour un autre séjour.

**Délibération du CA AdF n° 2012-7 du 12/11/2011**

Il est décidé que la prochaine réunion de l'AG aura lieu le samedi 20 octobre 2012. Le lieu sera décidé en avril.

**Délibération du CA AdF n° 2012-6 du 12/11/2011**

Il est décidé que la prochaine réunion du CA aura lieu le samedi 31 mars 2012 à 11 h à Mayenne. Le travail aux archives se déroulera ensuite.

**Délibération du CA AdF n° 2012-5 du 12/11/2011**

Il est décidé que les deux trésoriers et le secrétaire chargé des envois aient la signature et un carnet de chèques chacun.

**Délibération du CA AdF n° 2012-4 du 12/11/2011**

Il est décidé que les frais d'hébergement collectif de novembre 2010 sont à la charge de l'association.

**Délibération du CA AdF n° 2012-3 du 12 /11/2011**

Il est décidé que les frais d'hébergement lors des réunions ou des temps de travail sont à la charge des participants sauf cas de solidarité.

**Délibération du CA AdF n° 2012-2 du 12/11/2011**

Il est décidé de construire le bulletin n°95 autour de la conférence de Rémy Janneau et du texte de Rouke sur "Touché".

**Délibération du CA AdF n° 2012-1 du 12/11/2011**

Il est décidé que la remise concernant la vente d'une publication, d'un livre ou bulletin à un libraire est de 30% du prix affiché au catalogue.

---

**2011****Délibération du CA AdF n° 2011-30 du 10/4/2011**

Il est décidé que le Président présentera l'association dans le journal du Congrès ICEM de Villeneuve d'Ascq.

**Délibération du CA AdF n° 2011-29 du 10/4/2011**

Il est décidé que l'Assemblée Générale 2011 est fixée au vendredi 11 novembre. Elle sera suivie d'une réunion de CA. Un mobil home sera loué du samedi 5 au samedi 12.

**Délibération du CA AdF n° 2011-28 du 10/4/2011**

Il est décidé d'organiser une conférence de Rémy Janneau en novembre 2011 dont l'intitulé sera « Falsification et idéologie dans l'enseignement de l'histoire ».

**Délibération du CA AdF n° 2011-27 du 10/4/2011**

Il est décidé la publication d'un bulletin n°94 largement consacré à la RIDEF de Saint-Herblain.

**Délibération du CA AdF n° 2011-26 du 10/4/2011**

Il est décidé de réfléchir à la création ou non d'une liste de diffusion ouverte à tous les adhérents.

**Délibération du CA AdF n° 2011-25 du 10/4/2011**

Il est décidé de réaliser des sous-titrages de films.

**Délibération du CA AdF n° 2011-24 du 10/4/2011**

Il est décidé de publier le texte de Julieta Solis.

**Délibération du CA AdF n° 2011-23 du 10/4/2011**

Il est décidé de contacter l'imprimeur du livre « Petersen et Freinet » pour demander un retraitage du livre suite à la mauvaise impression constatée.

**Délibération du CA AdF n° 2011-22 du 10/4/2011**

Il est décidé l'aménagement de la troisième salle du Centre en salle d'archives et de réunion.

**Délibération du CA AdF n° 2011-21 du 10/4/2011**

Il est décidé que l'Assemblée Générale de l'Association sera réunie traditionnellement à la date du 11 novembre ou à une date proche au siège social à Mayenne.

**Délibération du CA AdF n° 2011-20 du 11/11/2010**

Il est décidé l'achat et l'installation d'un panneau d'information dans la rue de la Davière pour annoncer l'entrée du Centre de Ressources International.

**Délibération du CA AdF n° 2011-19 du 11/11/2010**

Il est décidé de proposer à Michel Launay la création d'un dossier le concernant dans le site de l'association ayant comme objet de présenter la compilation de ses écrits concernant le Mouvement Freinet.

**Délibération du CA AdF n° 2011-18 du 11/11/2010**

Il est décidé de demander à David Sablé l'autorisation de publier son article publié dans la revue des IUFM.

**Délibération du CA AdF n° 2011-17 du 11/11/2010**

Il est décidé d'établir chaque année une liste des nouveaux adhérents afin que le CA puisse valider ou non leur adhésion.

**Délibération du CA AdF n° 2011-16 du 11/11/2010**

Il est décidé d'accepter la proposition de Michel Launay concernant la représentation des Amis de Freinet dans l'association RIEN de l'École Normale Supérieure (Recherches Interdisciplinaires sur l'École Normale). Les délégués proposés sont Abdelkader Bakhti et François Perdrial.

**Délibération du CA AdF n° 2011-15 du 11/11/2010**

Il est décidé de répondre à la question de Michel Barré à propos de ses écrits en l'assurant qu'ils seront préservés et republiés sous différents supports autant que possible. Il lui sera proposé la création d'un dossier le concernant dans le site de l'association ayant comme objet de présenter la compilation de ses écrits.

**Délibération du CA AdF n° 2011-14 du 11/11/2010**

Il est décidé d'accepter la proposition de Michel Mulat de rédiger un document qui sera soumis au comité de lecture.

**Délibération du CA AdF n° 2011-13 du 11/11/2010**

Il est décidé l'aménagement de la nouvelle salle du Centre de ressources international en salle de travail avec rangements et de réserver la petite salle aux outils pédagogiques.

**Délibération du CA AdF n° 2011-12 du 11/11/2010**

Il est décidé de mandater André Bourdet, Trésorier de l'Association des Amis de Freinet pour modifier le compte bancaire à la Banque Postale en le transformant en compte "A dispo Association" et d'ouvrir un livret A.

**Délibération du CA AdF n° 2011-11 du 11/11/2010**

Il est décidé d'ajouter les n° de RIB IBAN et BIC dans le bon de commande.

**Délibération du CA AdF n° 2011-10 du 11/11/2010**

Il est décidé de modifier le bon d'adhésion avec la formule suivante: "Devenir adhérent engage à respecter les statuts, le règlement intérieur de l'association et du centre ainsi que les délibérations du CA."

**Délibération du CA AdF n° 2011-9 du 11/11/2010**

Il est décidé d'envoyer un mail d'information sur l'association Amis de Freinet aux participants à la RIDEF 2010 de Saint-Herblain.

**Délibération du CA AdF n° 2011-8 du 11/11/2010**

Il est décidé de demander au Musée des Beaux-arts de Nantes les fichiers numériques manquants des peintures de Pitoa et

des écoles françaises présentes exposées pendant la RIDEF ainsi que l'ensemble du fonds Art Enfantin.

#### **Délibération du CA AdF n° 2011-7 du 11/11/2010**

Il est décidé d'imprimer les fichiers numériques des peintures de l'école de Pitoa (Cameroun) au format original et d'effectuer un envoi à l'école avec un dossier complet par l'intermédiaire d'Antoinette Mengé Abesso de l'Association des Enseignants Camerounais pour l'École Moderne (AECEMO). R2013-Hervé

#### **Délibération du CA AdF n° 2011-6 du 11/11/2010**

Il est décidé de contacter Georges Bellot afin de lui proposer de rédiger un article sur son voyage au Proche-Orient.

#### **Délibération du CA AdF n° 2011-5 du 11/11/2010**

Il est décidé de contacter Michel Barré afin d'obtenir des informations sur l'avenir du Musée de l'Éducation situé à Rouen et notamment des collections Freinet que le Musée possède.

#### **Délibération du CA AdF n° 2011-4 du 11/11/2010**

Il est décidé que la page d'accueil du site internet portera l'indication suivante: Association et Éditions Amis de Freinet créées par des militants pour garder vivace au sein de son mouvement le souvenir du fondateur.

Article 4 des statuts: L'Association a pour but de perpétuer, en liaison avec l'ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne), la FIMEM (Fédération Internationale des Mouvements d'École Moderne) et toutes les associations du Mouvement Freinet français et international, par les moyens les plus efficaces, le souvenir du grand pédagogue Célestin Freinet, son oeuvre pédagogique, philosophique, sociale et politique et de faciliter aux chercheurs l'accès à tous les documents témoignant de cette oeuvre et du Mouvement qu'il a fondé.

Composante du Mouvement Freinet international. R-Hervé

#### **Délibération du CA AdF n° 2011-3 du 11/11/2010**

Il est décidé que les adhérents Amis de Freinet adhérents à l'ICEM ne constituent plus un secteur au sein de l'ICEM. L'association reste liée par ses statuts à l'ICEM, à la FIMEM et à toutes les composantes du Mouvement Freinet international.

#### **Délibération du CA AdF n° 2011-2 du 11/11/2010**

Il est créé un cahier de dépôt d'archives 24x32 qui servira à établir la liste du dépôt. Un double sera donné au dépositaire en guise de récépissé.

#### **Délibération du CA AdF n° 2011-1 du 11/11/2010**

Il est décidé de publier un correctif à l'article d'hommage à Roger Gaillard publié dans le bulletin n°91 d'avril 2010 à propos d'Erkman-Chatrion. Il sera proposé à André Leroy d'écrire un article sur Erkman-Chatrion concernant l'éducation.

---

### **2010**

#### **Délibération du CA AdF n° 2010-2 du 13/7/2010**

Des publications achetées au Siège social ou lors d'animation peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel. A titre d'exemple, un ancien bulletin pourra être vendu 5 euros et le livre "Comprendre la Pédagogie Freinet" pourra être vendu 7 euros.

#### **Délibération du CA AdF n° 2010-1 du 13/7/2010**

L'abonnement au tarif unique remplace l'abonnement à trois tarifs différents qui tenait compte de la destination: France, Europe et Monde. Il est fixé à 21 euros port compris pour trois envois de bulletin, fascicule ou livre. Il ne tient plus compte de la destination.

---

### **2009**

#### **Délibération du CA AdF n° 2009-20 du 6/12/9**

Il est décidé de prendre contact avec l'ICEM pour une décision concertée concernant la proposition de dissoudre le secteur Amis de Freinet de l'ICEM afin de clarifier l'organisation des Amis de Freinet structurés en une association et une maison d'éditions.

#### **Délibération du CA AdF n° 2009-19 du 6/12/9**

Il est décidé de rééditer le livre de Guy Goupil "Comprendre la Pédagogie Freinet" avec un tirage de 500 exemplaires. Le prix de vente sera de 12 euros, port compris au tarif France.

#### **Délibération du CA AdF n° 2009-18 du 6/12/9**

Il est décidé la mise en place d'une armoire boutique des productions des Éditions Amis de Freinet.

#### **Délibération du CA AdF n° 2009-17 du 6/12/9**

L'article 5 du Règlement intérieur est modifié.

##### **Article 5 Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration organise et coordonne les activités nationales et internationales. Il propose le montant des cotisations à l'Assemblée Générale et fixe le prix des publications. Le CA peut prendre des décisions sans être réuni physiquement, par l'intermédiaire des moyens de communication (internet, fax, téléphone, etc.), en dehors des deux réunions annuelles statutaires.»

Pour toute délibération, en cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.

#### **Délibération du CA AdF n° 2009-16 du 6/12/9**

La cotisation est portée à un minimum de 7 euros.

#### **Délibération du CA AdF n° 2009-15 du 6/12/9**

Il est adopté le principe d'une fiche de dépôt d'archives. Un carnet à souche permettra de remettre une attestation de dépôt.

#### **Délibération du CA AdF n° 2009-14 du 6/12/9**

Le règlement intérieur du Centre de Ressources International des Amis de Freinet.

- 1) Le Centre est à la disposition de toutes les personnes intéressées par la Pédagogie Freinet et son histoire.
- 2) Pour accéder au Centre de Ressources, s'adresser au responsable chargé du centre. (*Guy ou Renée Goupil 13 résidence du Maine 53100 Mayenne, 0243042256, [goupil\\_guy@hotmail.com](mailto:goupil_guy@hotmail.com) .)*
- 3) Tous les documents présents sont consultés sur place dans la salle de travail. Ils ne doivent pas sortir du centre.
- 4) Chacun doit veiller à ne pas gêner les autres consultants ou visiteurs.
- 5) Chaque document consulté doit être remis à la place où il a été pris.
- 6) Les ordinateurs mis à votre disposition vous permettent de consulter les documents sonores et vidéos et de prendre des notes.
- 7) Il est possible d'avoir des photocopies de documents ou de les scanner. S'adresser au(x) membre(s) des Amis de Freinet présent(s).
- 8) Certains documents peuvent être achetés. Remplir le bon de commande et le remettre au(x) membre(s) des Amis de Freinet présent(s) ou l'envoyer au responsable de l'association chargé des commandes avec le montant de la commande. (*Hervé Moullé école 53290 Beaumont-Pied-de-Boeuf, [moullé@ecolebizu.org](mailto:moullé@ecolebizu.org) .)*
- 9) Un livre d'or est à votre disposition pour y inscrire vos impressions, souhaits et remarques.
- 10) Avant de partir, le responsable, porteur des clés, n'oubliera pas de vérifier que tout est en place, que les locaux sont propres, les volets baissés et les portes fermées à clé.

#### **Délibération de l'AG AdF n° 2009-13 du 5/12/9**

Délégation au Conseil de l'École Freinet de Vence

Compte tenu des difficultés constatées dans l'exercice de la fonction de délégué de l'Association Amis de Freinet au Conseil de l'École Freinet, l'Association, réunie en Assemblée Générale, décide de prendre le temps de la réflexion quant au fonctionnement de la délégation et au rôle de ses représentants au sein du Conseil de l'École Freinet régi par l'arrêté de l'Inspecteur d'Académie des Alpes-Maritimes en date du 20 mai 1992. Dans l'attente de l'aboutissement de cette réflexion, elle décide de ne pas renouveler les délégations de Madame Janou Lèmery et Monsieur Henri Go.

Le Président et un membre de l'Association désigné par le Conseil d'Administration représenteront momentanément l'Association auprès du Conseil de l'École Freinet.

La présente délibération sera adressée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie des Alpes-Maritimes, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, Président du Conseil de l'École Freinet, à Monsieur le Priviseur du Lycée de Valbonne, aux enseignantes de l'École Freinet de Vence, à Madame Janou Lèmery et Monsieur Henri Go.

#### **Délibération du CA AdF n° 2009-12 du 17/5/9**

Le CA décide la création d'une fiche de dépôts avec reçu pour enregistrer les dépôts de documents d'archives effectués et destinés à être conservés au Centre de ressources international des Amis de Freinet.

#### **Délibération du CA AdF n° 2009-11 du 17/5/9**

Le CA décide que le Président de l'association soit en possession d'un carnet de chèques afin de régler des dépenses

urgentes ou d'effectuer des remboursements aux membres.

**Délibération du CA AdF n° 2009-10 du 17/5/9**

Modification du règlement intérieur Article 9 Comité de rédaction du bulletin, des éditions et du site internet  
Il est constitué un Comité de rédaction du bulletin, des éditions et du site internet. Un membre du CA le coordonne. Le rôle du Comité est de collecter, choisir, écrire, corriger, numériser et illustrer des textes à publier. L'internet est privilégié pour les échanges. Un bilan est fait régulièrement. Des envois sont effectués aux abonnés, ils comprennent des livres des Éditions Amis de Freinet ou le bulletin, organe de liaison et de diffusion de l'Association.

**Délibération du CA AdF n° 2009-9 du 17/5/9**

La prochaine réunion du CA sera appelée à reconstituer non seulement un nouveau bureau mais une redéfinition des tâches et des responsabilités afin que chacun de ses membres soit intégré dans le travail de l'association.

**Délibération du CA AdF n° 2009-8 du 17/5/9**

Le CA pourra désormais prendre des décisions sans être réuni physiquement, par l'intermédiaire des moyens de communication (internet, fax, téléphone, etc.), en dehors des deux réunions annuelles statutaires.

**Délibération du CA AdF n° 2009-7 du 17/5/9**

Modifications du règlement intérieur Article 6 Remboursement de frais  
Le CA peut décider d'effectuer des remboursements de frais à titre exceptionnel à ses membres élus ou associés qui ne peuvent utiliser la possibilité de déclaration de don permettant une réduction des impôts sur le revenu.

**Délibération du CA AdF n° 2009-6 du 17/5/9**

Le CA charge Hervé Moullé de rendre disponible le fac-similé du petit ouvrage de Freinet « L'enfance de Minet » aux Éditions Amis de Freinet comme il a été fait autrefois pour « Tony l'assisté ».

**Délibération du CA AdF n° 2009-5 du 17/5/9**

L'association est associée à l'organisation de la RIDEF. On peut consulter les informations sur le site [www.amisdefreinet.org/ridef2010](http://www.amisdefreinet.org/ridef2010). Le CA charge Hervé Moullé de préparer pour l'occasion l'édition de fac-similés de documents anciens et historiques du mouvement.

**Délibération du CA AdF n° 2009-4 du 17/5/9**

En Hommage au travail de Paul et de Jeannette, nous nommerons la salle d'exposition de notre Centre "Salle Paul et Jeannette Le Bohec".

**Délibération du CA AdF n° 2009-3 du 17/5/9**

Le CA charge Hervé Moullé de mettre en ligne les enregistrements audio et les photos du quarantenaire sur le site [www.amisdefreinet.org/40ans](http://www.amisdefreinet.org/40ans) et de créer des DVD pour les enregistrements vidéos.

**Délibération de l'AG AdF n° 2009-2 du 11/11/8**

L'Assemblée Générale des Amis de Freinet mandate le Président pour prendre contact avec la Présidente de l'ICEM et les héritiers de Madeleine Freinet en vue d'envisager les actions à mener suite au décès de Madeleine Freinet concernant l'héritage culturel de Freinet, Élise Freinet et Madeleine Freinet notamment les droits d'auteurs.

**Délibération de l'AG AdF n° 2009-1 du 11/11/8**

L'Assemblée Générale des Amis de Freinet, informée de la rencontre du mardi 8 juillet 2008 entre une délégation de l'ICEM et du GD 06 et le représentant de l'Inspecteur d'Académie des Alpes-Maritimes concernant l'école du Pioulier, demande à son adhérent Jacques Jourdanet, membre de cette délégation de nous fournir un compte-rendu de l'historique de cette démarche, du contenu de l'entretien et des suites envisagées.

---

**2008**

**Délibération du CA AdF n° 2008-5 du 2/4/8**

Le CA désigne Hervé Moullé comme représentant du Secteur Amis de Freinet à l'Assemblée Générale de l'ICEM qui aura lieu à Paris le dimanche 20 avril 2008.

**Délibération du CA AdF n° 2008-4 du 2/4/8**

Le bulletin d'adhésion comportera un coupon à envoyer avec la formule suivante: "Je m'engage à respecter les statuts et le

règlement intérieur de l'Association Amis de Freinet." suivi des lieu, date et signature.

#### **Délibération du CA AdF n° 2008-3 du 2/4/8**

Les Amis de Freinet sont chargés d'alimenter la rubrique "mémoire vive" de la revue de l'ICEM "le nouvel éducateur".

#### **Délibération du CA AdF n° 2008-2 du 2/4/8**

Le Président de l'Association Amis de Freinet est le mandataire générique auprès des Archives départementale de Nice (06). Il a la possibilité de se faire représenter par un membre de l'association.

#### **Délibération du CA AdF n° 2008-1 du 2/4/8**

Le CA des Amis de Freinet demande que le groupe de travail mandaté par l'ICEM pour reprendre le dossier des archives cinématographiques initié par Henri Portier (délibération du CA de l'ICEM 2007-12), prenne en compte notre parole sur la vérité de l'origine des archives déposées chez Henri Portier.

Demande à avoir un inventaire exhaustif des documents et du matériel trouvés chez Henri Portier.

Demande d'enlever toutes les indications de provenance ou/et de dépôt liés aux documents sur le site «Archives de l'ICEM».

Au cas où il n'y aurait pas possibilité de savoir où se trouve le ou une partie du matériel et/ou des documents (patrimoine culturel du Mouvement Freinet) déposé chez Henri Portier, dont les Amis de Freinet sont les gérants et garants depuis 1969, le CA mandate le Président de l'Association pour porter plainte et ester en justice au nom des Amis de Freinet.

Le CA décide l'envoi d'un courrier à la Présidente de l'ICEM faisant mention de cette délibération en vue de la communiquer au groupe de travail mandaté par l'ICEM pour reprendre le dossier des archives cinématographiques initié par Henri Portier (délibération du CA de l'ICEM 2007-12).

---

#### **2007**

##### **Délibération de l'AG AdF n° 2007-1 du 25 et 26/11/6**

L'AG entérine la validité des pouvoirs envoyés par mail.

---

#### **2006**

##### **Délibération du CA AdF n° 2006-1 du 2/4/6**

Conformément à leur candidature, le CA désigne Madame Janou Lémyer et Monsieur Henri Go pour représenter les « Amis de Freinet » comme délégués auprès de l'école Freinet de Vence.

Le CA rappelle que pour toute décision engageant l'association les délégués doivent lui demander son avis.

D'autre part, le CA sollicite des délégués un compte rendu écrit sur la vie de l'école avant chacune de ses réunions. L'idéal serait que l'un d'entre eux au moins puisse y être présent.

Le CA les remercie de leur engagement et leur souhaite bon courage.

---

#### **2005**

##### **Délibération du CA AdF n° 2005-1 du**

suite en cours